



World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council

1-9 August 2003, Berlin

Code Number: 077-F
Meeting: 120. Libraries for the Blind
Simultaneous Interpretation: Yes

Rendre les sites Web et les OPAC accessibles

Marijke van Bodengraven

FNB, Pays-Bas

Carol Pollitt

NLB, Royaume-Uni

Résumé :

Plusieurs personnes incapables de lire les imprimés préfèrent obtenir leur documents à lire d'un organisme ordinaire plutôt que d'avoir à recourir à un organisme offrant des services spécialisés comme les bibliothèques pour les aveugles. Le seul fait de rendre disponibles à la bibliothèque publique les documents en médias substitués n'est toutefois pas suffisant. Un catalogue interrogeable en ligne (OPAC) est indispensable. La meilleure stratégie pour garantir l'accès à un catalogue interrogeable en ligne consiste à s'assurer qu'une interface Web soit accessible.

Plusieurs OPAC ont aujourd'hui une interface Web. Toutefois, dans la plupart des cas ces interfaces ne sont pas accessibles aux personnes incapables de lire les imprimés.

Pour arriver à servir toutes les personnes qui veulent lire, une bibliothèque doit ainsi s'assurer que son OPAC ait une interface Web qui soit accessible. La question centrale est donc d'abord celle de l'accès au Web. Les avantages d'avoir le Web à la portée de tous surpassent largement celui d'avoir un OPAC accessible. Un catalogue de bibliothèque interrogeable en ligne pouvant être consulté sur Internet à l'aide d'une interface accessible offre à tous, en tout temps et où qu'ils se trouvent, l'accès à l'information dont chacun a besoin.

La FNB a amorcé un projet en collaboration avec trois bibliothèques publiques des Pays-Bas. Le principal objectif de ce projet consiste à fournir, dans les bibliothèques publiques, l'accès à Internet aux personnes incapables de lire les imprimés.

Introduction

Dans la plupart des pays, les soi-disant « Bibliothèques pour les aveugles » sont à la fois des centres de production et des distributeurs de documents en médias substitués. Le principal moyen de faire parvenir ces documents à leurs clients incapables de lire les imprimés demeure la poste et ces clients fréquentent rarement les lieux physiques des bibliothèques.

Alors que ce modèle de prestation de services peut s'avérer une bonne solution pour les personnes moins mobiles, plusieurs personnes incapables de lire les imprimés préfèrent obtenir leurs documents à lire d'un organisme ordinaire plutôt que d'un organisme offrant des services spécialisés.

Ceci est d'autant plus vrai pour les personnes qui auraient développé une déficience visuelle à un âge plus avancé, ainsi que pour celles ayant d'autres types de difficultés à lire les imprimés, telles que la dyslexie. Ces personnes ne trouvent tout simplement pas le moyen de se rendre à des organismes spécialisés comme les bibliothèques pour les aveugles. En outre, ces personnes ont un seuil psychologique important à franchir avant d'accepter de fréquenter un organisme pour « les aveugles ».

Pour cette raison, dans certains pays la prestation de services s'effectue par la voie ordinaire des bibliothèques publiques, de manière à mieux joindre l'ensemble des personnes incapables de lire les imprimés. En particulier, la diffusion de livres parlés en format Daisy témoigne d'une importante capacité à satisfaire les besoins de lecture des personnes âgées dyslexiques ou ayant une déficience visuelle.

Le seul fait de rendre disponibles à la bibliothèque les documents en médias substitués n'est toutefois pas suffisant. Si l'on veut qu'un service aux personnes incapables de lire les imprimés puisse avoir du succès, la bibliothèque publique doit aussi satisfaire à d'autres conditions. Ces conditions vont de la facilité d'accès aux bâtiments à l'accessibilité du catalogue, en passant par la disposition de personnel formé de manière à pouvoir répondre aux besoins des personnes incapables de lire les imprimés.

On a d'abord offert dans les bibliothèques des terminaux d'ordinateur permettant aux clients d'interroger le catalogue en ligne. On pouvait ainsi montrer aux clients comment utiliser le catalogue, et le personnel de la bibliothèque était disponible pour aider ces derniers le cas échéant. Les clients qui ne visitaient pas leur bibliothèque et recevaient leurs documents par courrier n'avaient toutefois pas la possibilité de faire leurs propres recherches dans le catalogue de la bibliothèque.

Maintenant, il y a de fortes chances que les bibliothèques aient la capacité d'offrir une interface Web de leur OPAC et permettent leur accès par Internet. Une interface Web offre aux bibliothèques publiques les conditions les plus favorables à rendre leur catalogue accessible aux personnes incapables de lire les imprimés. Pour les organismes spécialisés, le fait d'offrir un catalogue accessible par Internet signifie que certains clients auront eux-mêmes, pour la première fois, directement accès à l'information la plus récente.

Questions d'ordre général relatives à l'accessibilité et à la facilité d'utilisation des catalogues interrogeables en ligne (OPAC)

Il est probable que les clients qui consultent des OPAC par Internet, qu'ils soient incapables de lire les imprimés ou non, aient une certaine expérience des moteurs de recherche; ils ne sont toutefois pas nécessairement familiers avec les catalogues de bibliothèques. Dans plusieurs cas, personne n'a eu l'occasion de montrer à ces clients comment utiliser le catalogue et ils n'ont pas eu de leur côté la possibilité de s'adresser au personnel de la bibliothèque pour obtenir de l'aide. Pour que les OPAC actuels puissent remplir les besoins de l'ensemble des clients, on devrait considérer les exigences additionnelles suivantes :

- Ils devraient être aussi intuitifs que possible
- Une aide contextuelle pourrait améliorer l'expérience de l'utilisateur
- Des directives pour les nouveaux usagers pourraient être offertes sur la page d'accueil
- Des liens permettant de communiquer avec le webmestre ou un bibliothécaire pourraient être offerts partout dans l'OPAC
- Tous les termes utilisés devraient être compréhensibles par le grand public et non uniquement par le personnel de la bibliothèque
- Des normes d'accessibilité au Web devraient être appliquées partout dans l'OPAC

Certains problèmes d'accessibilité sont fréquents avec les catalogues interrogeables en ligne classiques, par exemple :

- L'utilisation de liens répétés tels « voir la notice détaillée ». Les utilisateurs de lecteurs d'écrans pourraient trouver difficile de déterminer chaque fois à quelle notice on se réfère.
- Des liens multiples à la même page. Par ex., le résultat d'une recherche par auteur peut être une liste de plusieurs titres, et pour chacun de ces titres on peut avoir des liens à des renseignements sur les exemplaires ainsi que leur emplacement et leur disponibilité. On devrait aussi éviter d'avoir différents types de liens menant à la même page (par ex., un lien graphique, tel qu'une flèche, et un lien textuel, tel que le titre lui-même).
- L'utilisation d'acronymes tels « MARC » et « PEB ». Les lecteurs d'écrans peuvent les lire à haute voix comme des mots. Il est préférable soit de les écrire en toutes lettres, par ex. « prêt entre bibliothèques » plutôt que « PEB », ou de mettre un espace entre chacune des lettres, par ex. « M A R C » plutôt que « MARC ».
- Le délai d'inactivité pour la protection des données est souvent réglé à un niveau très bas, 30 secondes par ex., pour l'utilisation dans les bibliothèques publiques. Il est important que lorsqu'un client quitte un terminal sans sortir de l'OPAC, ses renseignements personnels ne demeurent pas visibles pour le prochain usager. Cependant, les utilisateurs de lecteurs d'écrans ont besoin de plus de temps pour consulter l'information sur une page. Pendant que la technologie d'accès lit l'information, il est probable que l'utilisateur soit inactif; le délai d'inactivité pourrait ainsi expirer et sortir automatiquement l'utilisateur du système.

Comprendre les problèmes d'accessibilité

Le développement de nouvelles technologies Web introduit également de nouvelles barrières pour les utilisateurs de technologies d'accès; ces dernières n'arrivent pas encore à décoder, par exemple, des graphiques complexes et des applications multimédia. Créer un site Web qui soit

accessible est relativement facile, pourvu que le développeur de sites Web suive certaines directives fondamentales.

Une technologie d'accès est un appareil ou un logiciel permettant d'assister les usagers qui ont un handicap en les aidant à écarter les obstacles rencontrés lors de l'utilisation d'ordinateurs.

Les utilisateurs ayant une déficience visuelle peuvent modifier l'apparence d'une page Web en utilisant les options d'accessibilité de leur logiciel de navigation, ou utiliser un logiciel d'agrandissement d'écran pour contrôler l'agrandissement de la page Web (par ex., 32 fois plus grande tant pour le texte que pour les graphiques). Un logiciel de lecteur d'écran peut permettre d'interpréter le codage de la page Web et de dialoguer avec le navigateur afin de restituer son contenu en paroles synthétiques ou à un afficheur braille dynamique. Cela signifie que les usagers ne peuvent pas balayer la page entière et rapidement sauter ou ignorer un contenu qui ne les intéresse pas. L'information de chaque page est présentée de façon linéaire, telle qu'elle apparaît dans le langage balisé. Le lecteur d'écran lit tout sans discrimination, et bien que les usagers puissent utiliser les touches et les commandes pour se déplacer de diverses manières, ils n'auront pas la même impression d'ensemble immédiate d'une page Web que celle que peuvent obtenir les usagers voyants.

Développer des catalogues interrogeables en ligne (OPAC) accessibles

La FNB a participé à plusieurs projets fondés par l'Union européenne, tels que EXLIB, TESTLAB et ACCELERATE. Ces projets ont permis de sonder, de piloter et d'évaluer l'accès aux bibliothèques par les lecteurs ayant une déficience visuelle et ils comptaient une grande part de recherche et développement de catalogues interrogeables en ligne (OPAC) accessibles.

L'une des conclusions tirées du projet TESTLAB, en 1998, n'est pas surprenante. Elle consiste à affirmer que les OPAC des bibliothèques, qu'elles soient publiques ou académiques, ne pourront être accessibles aux personnes ayant une déficience visuelle qu'à la condition que des actions spécifiques soient prises. Le projet a permis de démontrer qu'en fournissant à la fois des stations de travail et des interfaces de catalogues accessibles, on pouvait arriver à rendre les OPAC accessibles aux personnes ayant une déficience visuelle.

Afin de rendre accessibles les stations de travail, on a utilisé des technologies d'accès telles que des afficheurs braille, des synthétiseurs de voix, des logiciels d'agrandissement d'écran et des lecteurs d'écrans. Pour ce qui est des OPAC, on a utilisé différentes approches :

1. Rendre accessible l'interface de l'OPAC existant
2. Ajouter l'accessibilité aux spécifications de l'OPAC
3. Développer une interface accessible générique répondant spécifiquement aux demandes des personnes ayant une déficience visuelle (FNB)
4. Développer une interface Web accessible pour l'OPAC (Université de Linz)

La première stratégie, consistant à rendre accessible l'interface de l'OPAC existant, constitue la plus difficile et la moins efficace des solutions. Beaucoup de temps et d'efforts seront dépensés, lesquels seront probablement perdus au moment de la mise à jour du logiciel.

D'un point de vue idéaliste, la meilleure solution consiste à ajouter l'accessibilité aux spécifications de l'OPAC, suivant en cela le principe de « conception pour tous ». On peut néanmoins considérer qu'il s'agit de la solution la moins facilement réalisable.

L'interface accessible générique de la FNB a été intégrée à un moteur de recherche simple, capable de consulter les catalogues conformes au protocole Z39.50. Cette interface a été développée au cours du projet TESTLAB. Comme Windows n'offrait pas en ces années (1996-1998) de solutions adaptées satisfaisantes, la plupart des personnes ayant une déficience visuelle utilisaient alors des logiciels DOS. Pour cette raison, on a conçu une interface générique pour DOS. Cette solution présentait le grand avantage d'offrir un accès à distance au catalogue. Elle était en outre facile à installer et nécessitait une configuration du système minimale. Néanmoins, cette solution est aujourd'hui périmée.

Une solution similaire, cette fois conçue pour un accès Web, a été développée par l'Université de Linz. Bien entendu, cette solution offrait, elle aussi, l'avantage d'offrir un accès à distance. Ce n'était peut-être pas la solution la plus réalisable en 1998, mais la technologie adaptée visant à rendre accessibles des plates-formes telles que Windows s'est tellement améliorée qu'il semble qu'il s'agisse maintenant de la plus favorable, efficace et accessible des stratégies.

Le projet ACCELERATE a été lancé pour faire suite au projet TESTLAB. Au cours de ce projet, la FNB a mené une enquête auprès des utilisateurs des stations de travail adaptées dans les bibliothèques académiques de l'Université de Macédoine (Thessalonique, Grèce) et de l'Université de Chypre (Nicosie, Chypre).

Dans la mesure du possible, le projet ACCELERATE visait à fournir aux usagers ayant une déficience visuelle le même niveau d'accès aux catalogues et aux documents des bibliothèques que les personnes voyantes.

Le projet s'est fait en deux grandes étapes : d'abord l'installation des stations de travail adaptées dans les bibliothèques, ensuite la formation des usagers ayant une déficience visuelle. La formation visait d'une part à ce que les usagers puissent utiliser les stations de travail comportant des appareils adaptés (logiciels d'agrandissement, afficheurs braille et synthétiseurs de voix), d'autre part à ce qu'ils se familiarisent avec les bases de données de la bibliothèque et avec l'OPAC.

Depuis l'installation des stations de travail, une majorité de répondants des deux pays ont commencé à lire une plus grande variété de livres, magazines et autres publications. La plupart des répondants qui ont utilisé les stations de travail se sont montrés satisfaits des interfaces des sources d'information des bibliothèques (par ex. les OPAC, les bases de données et les sites Web). Durant le projet, l'Université de Macédoine a offert une interface textuelle de son OPAC, de manière à permettre aux personnes ayant une déficience visuelle d'y avoir accès plus aisément de leur domicile. À cette même université, on travaille présentement au développement d'une nouvelle version du système de bibliothèque et l'on prend les mesures nécessaires pour le rendre accessible à tous dès le départ.

Développement d'un OPAC accessible à la NLB

La National Library for the Blind (NLB), au Royaume-Uni, a mis en œuvre en 1999 un nouveau système de gestion de bibliothèque (Geac). Le nouveau système permettait d'avoir un OPAC Web, et la NLB a travaillé dès 2000 à rendre son OPAC accessible à ses usagers.

De manière à éviter d'avoir à répéter le travail au moment de chaque mise à jour du logiciel, et aussi dans l'optique de pouvoir offrir les bénéfices de leur travail aux autres utilisateurs du système Geac, la NLB a collaboré avec Geac au développement de l'OPAC.

La première étape du travail de développement consistait à rendre accessibles les fonctionnalités de recherche, lesquelles ont été lancées en mars 2001. Depuis, on a poursuivi le travail en vue de rendre accessibles d'autres fonctions utilisées par les clients. Ces derniers seront ainsi bientôt capables de voir leurs propres dossiers et de faire des réservations en ligne.

Cet OPAC accessible constituera l'interface de « Reveal : a database of accessible resources », service qui sera lancé en septembre 2003. Ce service rassemblera les catalogues de plus de cent producteurs et fournisseurs de services au Royaume-Uni.

De l'accessibilité aux OPAC à l'accessibilité au Web

La meilleure stratégie pour garantir l'accessibilité d'un OPAC consiste à s'assurer qu'une interface Web soit accessible.

Les avantages sont manifestes :

- Le matériel et les logiciels adaptés permettent aux personnes incapables de lire les imprimés d'avoir accès au Web;
- L'accès à distance peut se faire indépendamment d'autres contraintes éventuelles telles que la mobilité ou l'accessibilité au bâtiment;
- Les directives relatives à l'accessibilité aux pages Web sont très claires et normalisées par l'Initiative d'accessibilité au Web (Web Accessibility Initiative ou WAI) du Consortium du World Wide Web (W3C).

Plusieurs OPAC ont aujourd'hui une interface Web. Toutefois, dans plusieurs cas ces interfaces ne sont pas accessibles par les personnes incapables de lire les imprimés.

Pour arriver à servir toutes les personnes qui veulent lire, une bibliothèque doit donc faire en sorte que son OPAC ait une interface Web qui soit accessible. Cette responsabilité revient à l'ensemble des bibliothèques ainsi qu'aux développeurs de systèmes de bibliothèque.

La FNB a assumé cette responsabilité et rendra accessible sur le Web le catalogue de sa collection de documents en médias substituts. Comme la FNB utilise un système de bibliothèque répandu, toutes les bibliothèques utilisant le même système pourront, elles aussi, offrir à leurs clients un OPAC qui sera accessible à tous les lecteurs.

Utiliser l'Internet pour fournir des services d'information aux personnes incapables de lire les imprimés

La question centrale est d'abord, on l'a vu, celle de l'accès au Web. Les avantages d'avoir le Web à la portée de tous surpassent largement celui d'avoir un OPAC qui soit accessible.

Les éditeurs distribuent leur contenu de plus en plus par le Web. Il s'agit pour le moment surtout de documentation professionnelle et de journaux, mais d'autres types de publications sont de plus en plus fréquemment distribués au moyen du Web. Les instances, le transport public et d'autres institutions publient leur information de cette manière. Et bien que le commerce électronique ne représente dans la plupart des organismes qu'un faible pourcentage des échanges commerciaux, il est toujours en croissance. Tout cela a l'avantage de rendre plus indépendantes les personnes ayant une déficience visuelle. Idéalement, ces personnes pourraient également faire des achats, réserver une chambre d'hôtel et réserver des billets d'avion en ligne.

L'idéal serait que toute cette information soit immédiatement disponible pour les personnes incapables de lire les imprimés. Cependant, la plupart de ces sites ne sont pas accessibles et les documents qui y sont offerts sont présentés dans un format graphique tel que PDF, format auquel la majorité des personnes incapables de lire les imprimés n'ont pas accès.

Comme on l'a vu, il est possible de rendre les sites Web accessibles, pourvu qu'ils soient conformes aux directives de la WAI. On peut facilement rendre accessibles les publications offertes en utilisant le format XML (eXtensible Markup Language ou langage de balisage extensible). Il s'agit d'un format de document structuré permettant une navigation aisée dans le document. En outre, et c'est d'une importance cruciale, on peut rendre accessibles les documents XML en utilisant les techniques adaptées telles que l'affichage braille et la synthèse de voix.

Le portail Web « Anderslezen.nl » : pour accéder à l'information d'une bibliothèque pour les aveugles

D'une part, on observe que le Web permet de rendre aisément l'information disponible. Malgré cela, on observe d'autre part que la plupart des services et des pages Web ne sont pas accessibles. C'est pourquoi la FNB a décidé de développer son propre portail Web. Les objectifs visés par la création du portail Anderslezen.nl ne sont pas très différents de ceux établis pour les projets TESTLAB et ACCELERATE. Avec ce portail, la FNB veut fournir à ses clients un service complet, et d'abord et avant tout un portail accessible menant à l'ensemble de l'information disponible offerte par la bibliothèque elle-même. Les clients peuvent télécharger et lire journaux quotidiens, revues, documents de recherche et prospectus du gouvernement ou d'autres organismes. Tous les documents sont formatés en XML (langage de balisage extensible) et sont chiffrés. La structure de ce langage permet aux personnes de naviguer à travers des parties importantes et complexes d'un texte. Les documents en format XML sont chiffrés afin de répondre aux demandes des éditeurs. On empêche ainsi les personnes ayant une déficience visuelle d'en faire un usage abusif. Les documents peuvent uniquement être téléchargés et ouverts à l'aide d'une touche spéciale; ce chiffrement est nécessaire à l'observation de la loi concernant les droits de propriété intellectuelle.

La lecture des documents s'effectue à l'aide d'un programme de lecture spécialement développé, programme qu'on peut trouver sur le site Web. Les documents sont soit téléchargés à partir de Anderslezen.nl, soit sauvegardés sur le disque dur de l'ordinateur. On peut ensuite lire les documents hors ligne. Le programme de lecture fournit également au lecteur plusieurs fonctions permettant une lecture plus conviviale des documents. Il permet notamment d'effectuer des recherches, d'ajouter des signets et d'ajouter des notes dans un texte spécifique.

Internet a aussi pour caractéristique d'offrir aux gens, contrairement aux autres supports de transmission, la possibilité de se rencontrer de façon virtuelle sans être gênés par des obstacles physiques. Hormis les transactions de documents, le site Web possède donc deux autres fonctions : la communication et l'information.

On incite les membres du groupe cible à communiquer entre eux en leur offrant la possibilité de constituer leurs propres communautés virtuelles autour de différents thèmes. Les édimestres de Anderslezen.nl offrent également un soutien à l'édition si nécessaire. Ces communautés unissent les personnes qui, à cause de leur déficience visuelle, se trouvent dans des situations similaires. Ils peuvent ainsi échanger des connaissances et de l'information de première main d'une façon tout à fait nouvelle.

Un site Web accessible ne se construit pas simplement en suivant des directives telles que celles du W3C. En effet, une mise en page de l'écran peut très bien satisfaire une personne, mais s'avérer inutilisable pour une autre. Pour cette raison, l'interface utilisateur de Anderslezen.nl a été conçue selon le principe de « conception pour tous ». Les utilisateurs peuvent « personnaliser » l'interface selon leurs souhaits spécifiques en ce qui concerne la présentation et la disposition de l'information. Néanmoins, chaque écran comprend quatre composantes de base : barre d'outils de navigation, menu, texte et barre d'emplacement. Il est possible de régler chacune de ces composantes en utilisant sa propre palette de couleurs. On peut également choisir parmi quatre schémas conceptuels pour ce qui est de l'emplacement des composantes sur la page : standard, étroit, silencieux et ordinaire. Ces quatre thèmes reflètent ce que nous croyons être de bonnes options de mise en page pour différentes applications logicielles et pour répondre aux besoins de différents groupes d'utilisateurs.

Accessibilité dans les bibliothèques publiques

En décembre 2002, la FNB a lancé un projet en collaboration avec trois bibliothèques publiques aux Pays-Bas. Le principal objectif de ce projet consiste à fournir, dans les bibliothèques publiques, l'accès à Internet aux personnes incapables de lire les imprimés. Cela devrait contribuer à combler le déficit d'information de ces personnes et à les rendre plus autonomes au sein de cette société de l'information. Un autre objectif du projet consiste à fournir un accès au portail Anderslezen.nl pour permettre aux usagers de lire, par exemple, un journal quotidien ou une revue dans un format accessible.

Une station de travail accessible, incluant un accès à Internet, a été installée dans chacune des bibliothèques pilotes. On a offert au personnel des bibliothèques de la formation relative à ces ordinateurs et à leur matériel adapté (logiciel d'agrandissement Supernova, synthétiseur de voix Fluent Dutch et casque à écouteurs). On a aussi présenté au personnel le portail Anderslezen.nl et le programme de lecture. Durant les mois à venir (le projet se poursuivra jusqu'à la fin

novembre 2003), on va promouvoir l'utilisation des stations de travail accessibles et fournir des démonstrations de la station de travail et de Anderslezen.nl dans les bibliothèques. Durant ce temps, on évaluera l'utilisation des stations de travail de manière à déterminer à quel point elles contribuent à rendre la bibliothèque plus accessible.

Le projet fait partie d'un projet à l'échelle nationale appelé « Dremfels Weg » (littéralement, Obstacles au loin). La FNB participe activement à ce projet, une initiative du ministère néerlandais de la Santé publique, du bien-être et du sport, visant à promouvoir un accès facile à Internet pour chacun, incluant les personnes incapables de lire les imprimés. Au moment du lancement officiel des stations de travail, tant le personnel de gestion des bibliothèques que les politiciens impliqués ont clairement défendu l'importance d'avoir des stations de travail accessibles à tous dans des lieux publics tels que les bibliothèques.

La sensibilisation aux problèmes des personnes incapables de lire les imprimés et la volonté d'agir pour trouver des solutions à ces problèmes constituent les premières étapes vers la pleine intégration de ces personnes en cette ère de l'information. Il apparaît clairement que les systèmes de bibliothèques tels que les OPAC devraient être faciles d'accès et conviviaux pour tous. En outre, il est important que les personnes moins mobiles aient, elles aussi, la possibilité d'y accéder de leur domicile. Un catalogue de bibliothèque interrogeable en ligne pouvant être consulté sur Internet à l'aide d'une interface accessible offre à tous, en tout temps et où qu'ils se trouvent, l'accès à l'information dont chacun a besoin. C'est exactement ce que permettra de faire l'OPAC Web présentement développé par la FNB.

Glossaire

EXLIB – Expansion of European Library Systems for the Visually Disadvantaged (Expansion des systèmes de bibliothèques européens pour les personnes ayant une déficience visuelle)

L'objectif global d'EXLIB consistait à étudier et à fournir un éventail de spécifications et de normes relatives aux besoins des usagers, en vue d'assurer un accès aux ressources d'information de l'Union européenne, tant aux citoyens de l'Union voyants qu'à ceux ayant une déficience visuelle.

<http://www.cordis.lu/libraries/en/projects/exlib.html>

TESTLAB – Testing Systems using Telematics for Library Access for Blind and Visually Handicapped Readers (Systèmes d'essai utilisant la télématique pour permettre aux lecteurs aveugles et aux personnes ayant une déficience visuelle l'accès aux bibliothèques)

TESTLAB a réalisé une suite d'essais pratiques dans les bibliothèques publiques et académiques, lesquels ont permis aux lecteurs aveugles ou ayant une déficience visuelle d'obtenir un accès aux catalogues et aux documents numériques sous des formes qu'ils peuvent lire. Ces essais découlaient du projet EXLIB, sous FP3. TESTLAB établit des liens à plusieurs branches d'activité nationales.

<http://www.cordis.lu/libraries/en/projects/testlab.html>

ACCELERATE

Le projet ACCELERATE vise à fournir aux personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle un accès aux services de bibliothèque modernes.

<http://www.lib.uom.gr/accelerate/>

W3C

Le Consortium W3C développe des technologies interopérables (spécifications, directives, logiciel et outils) en vue de maximiser le potentiel de développement du Web. Le W3C est aussi un forum pour l'information, le commerce, la communication et la compréhension commune.

<http://www.w3.org/>

WAI

L'engagement du Consortium W3C à maximiser le potentiel de développement du Web comprend la promotion d'un haut degré de convivialité pour les personnes ayant des déficiences. WAI (Initiative d'accès au Web), en collaboration avec des organismes de partout dans le monde, vise la facilité d'accès au Web et oriente son travail dans cinq principaux domaines : technologie, directives, outils, éducation et dépistage, et recherche et développement.

<http://www.w3.org/WAI/>

Z39.50

Protocole de repérage de l'information, National Information Standards Organization

Z39.50/ISO 23950, un protocole d'ordinateur pouvant être mis en œuvre sur n'importe quelle plate-forme, définit des règles permettant à deux ordinateurs de communiquer en vue du repérage de l'information. La mise en œuvre de Z39.50 permet d'avoir accès à de multiples systèmes à partir d'une même interface, fournissant ainsi à l'utilisateur final un accès presque transparent aux autres systèmes.

http://www.niso.org/standards/resources/Z3950_Resources.html

D'autres sources d'information sur l'accessibilité

FNB, Pays-Bas

http://www.fnb.nl/sub_home/

Catalogue en ligne / portail : <http://www.anderslezen.nl>

Projet « Drepels Weg », Pays-Bas

<http://www.uni-linz.ac.ca/>

Université de Linz, Autriche

<http://www.uni-linz.ac.at/>

NLB, Royaume-Uni

http://www.nlb-online.org/mod.php?mod=userpage&page_id=29&menu=1702

Catalogue en ligne : <http://webcat.nlbuk.org:8000/>

Resource Best Practice Manual, Royaume-Uni

<http://bpm.nlb-online.org/>

INCA, Canada

<http://www.cnib.ca/library/>

Catalogue en ligne : <http://visucat.cnib.ca/8000/>

RNIB, Royaume-Uni

<http://www.rnib.org.uk/digital/>

IBM

<http://www-3.ibm.com/able/accessweb.html>

Support4learning, Royaume-Uni

<http://www.support4learning.org.uk/reference/design.htm>

CERLIM, Royaume-Uni

<http://www.cerlim.ac.uk/projects/nova.html>

2002 Craven, J. Accessible design. *Library and Information Briefings*, Issue 111, June. ISSN 0954-1829.

2001 Craven, J. Making use of the Internet : simple techniques to consider. Dans : *Digital libraries for the blind and the culture of learning in the information age : proceedings of the IFLA SLB pre-conference*, 13-15 August 2001.

2000 Craven, J. Good design principles for the library website : a study of accessibility issues in UK university libraries. *New Review of Information and Library Research*, Volume 6, 2000. Pp25-51. ISSN 1361-455X.

2000 Brophy, P. and Craven, J. Accessible library websites : design for all . Dans : Hopkins, L., ed. *Library services for visually impaired people : a manual of best practice*. Library and Information Commission Research Report 76. London : Resource : The Council for Museums, Archives and Libraries, 2000. ISSN : 1466-2949, STV/LIC Report 10, ISSN : 1470-9007.